

N° N°	Code	DESIGNATION DES TRAVAUX	Un.	Quant. prévues	Quant. exéc.	P.U.	TC	HANNUT 30%	HANNUT 40%	HELECINE 40%	LINCENT 30%	LINCENT 40%
Ch. P.												
		Chemin n° 46 H.		600,00								
		Chemin P.-H. vic. n° 10 H.		2.000,00								
		Chemin Ra. vic n° 8 + n° 62 L.		260,00								
		TOTAL	m²	8.600,00								
41	F3232	Fondation en empierrement continu type IA (au ciment), épaisseur : E = 15 cm y compris fourniture, pose, compactage et autres sujétions	m²			7,84						
		Chemin n° 50 H.		150,00								
		Fossé n° 1 L.		10,00								
		TOTAL	m²	160,00								
42	F3236*	Fondation en empierrement continu type IA (au ciment), épaisseur : E = 11 cm y compris fourniture, pose uniquement à la finisseuse, compactage et autres sujétions	m²			6,86						
		Chemin Th. vic. n° 12 H.		1.410,00								
		TOTAL	m²	1.410,00								
43	F3237*	Fondation en empierrement continu type IA (au ciment), épaisseur : E = 15 cm y compris fourniture, pose uniquement à la finisseuse, compactage et autres sujétions	m²			7,84						
		Chemin n° 11 bis L.		250,00								
		Chemin n° 19 H.		900,00								
		Chemin n° 34 L.		1.200,00								
		Chemin n° 35 L.		420,00								

F.4. Fondations

F.4.2. Fondation en empierrement

F.4.2.1. Description

Les nouvelles fondations sont réalisées en empierrement continu de type IA (0/20 - 100 kg/m³ de ciment au minimum).

F.4.2.2. Clauses techniques

F.4.2.2.1. Matériaux

Pour ce type d'empierrement, les pierres utilisées seront uniquement des pierres naturelles.

F.4.2.2.2. Exécution

La finition du profilage de la fondation sera réalisé avec une niveleuse en bon état de fonctionnement. Son guidage se fera avec un système électronique à palpeur posé sur le fil (référence niveau fini).

F.4.2.5. Paiement

Le paiement s'effectue au m² de matériau mis en œuvre, toutes sujétions comprises.

F.4.5. Fondation en béton maigre ou béton pouzzolanique

F.4.5.1. Description

Le béton maigre type I de calibre 0/20, avec 100 kg de ciment sur une épaisseur de 15 cm et 3 m de large. Toutes les prescriptions de ce paragraphe sont d'application, la résistance demandée est de minimum 10 Mpa.

F.4.5.2. Clauses techniques

F.4.5.2.2. Exécution

F.4.5.2.2.4. Mise en œuvre

Complémentairement au prescription du RW 99 2004, la mise en œuvre du béton maigre se fera uniquement à la finisseuse.

F.4.5.2.2.5. Protection contre la dessiccation et le gel

Pour rappel, la protection contre la dessiccation et le gel s'effectue conformément au prescription du paragraphe F.2.3.2.4.3.

F.4.5.2.2.7. Joints

Une préfissuration sur 5 cm est requise.

F.4.5.5. Paiement

Le paiement s'effectue au m² de béton maigre mis en œuvre y compris la protection contre la dessiccation et autres sujétions.